

Genappe

Éditeur responsable: Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Nos souhaits pour 2015

MANGER MOINS, MANGER MIEUX
FAIRE DU SPORT
RIRE, CHANTER, DANSER
AIDER LES AUTRES
AVOIR DE GRANDES IDÉES
PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS
POSITIVER UN MAXIMUM
CULTIVER SA RAISON D'ÊTRE
OFFRIR DES CADEAUX
PROFITER DE LA VIE
GASPILLER MOINS
ÊTRE HEUREUX AVEC RIEN
DONNER DE L'AMOUR
ECONOMISER L'ENERGIE
SOURIRE SOUVENT

L'indifférence
tue, le Père
Damien soigne

en page 2

Le conseil
communal va
à l'école

en page 3

Tout nouveau-
nés et déjà
de sortie

en page 4

Le budget 2015
en toute
transparence

en page 9

Un nouveau
site web pour le
nouvel an

en page 12



en page 12

ASSOCIATIONS

Goûter aux crêpes

Comme chaque année, la Conférence Saint Vincent de Paul organise son traditionnel goûter aux crêpes. Celui-ci se tiendra le dimanche 22 février 2015 à la Maison Galilée, rue de Bruxelles 14 à Genappe, de 15 à 17h30. Nous vous y attendons nombreux. Le bénéfice aidera nos plus démunis de l'entité.

CHAP

Le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe a le plaisir de vous annoncer la parution de son ouvrage: Instrument de travail n° 31, Registres d'Etat civil. Ways. Naissances, mariages et décès 1797-1914 par Alain Riquet, outil indispensable pour les généalogistes.

Renseignements

A la Maison de l'Histoire et du Patrimoine: 23€ pour les membres et 25€ pour les non-membres. (Frais de port non-inclus)
Avenue Eugène Philippe 1a
1473 Glabais.
Tél.: 067/78.05.03

Drink du cdH

Benoît Huts, Chef de groupe, Gérard Bougnart, Yvon Simon, Conseillers communaux, Olivier Mainfroid, Conseiller au CPAS, Cécile d'Udekem d'Acoz, Présidente et les Membres du comité du cdH de Genappe, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015 et vous convient à leur drink de l'année nouvelle le dimanche 25 janvier à 11h30 en la salle communale de Vieux-Genappe (Chaussée de Nivelles, 99 - 1472 Vieux-Genappe).

Merci pour le coup de main

C'est grâce à son équipe de 25 bénévoles que l'ASBL «coup de pouce» peut remplir ses nombreuses missions d'accompagnements vers les lieux de soins. Nos coordinatrices, Laure et Bernadette, s'empresent d'organiser les transports. En moyenne, ce sont de 30 à 40 demandes qui leur arrivent chaque semaine.

Afin de remercier l'équipe des bénévoles et les coordinatrices, nous organisons avec le Collège communal une réception le vendredi 6 février à 18h à l'Hôtel de Ville.

Si vous êtes intéressé par l'action de «coup de pouce», si vous voulez en savoir plus, si vous avez du temps libre et que vous aimez conduire, venez nous rejoindre en vous inscrivant au 0474.08.17.44 ou par mail: marjan@skynet.be.

C'est avec plaisir que nous vous expliquerons nos missions d'accompagnement et partagerons un moment ensemble. Plus d'infos: cdpagenappe.be

Drink du MR

Dimanche 18 janvier 2015 à 11h Le Bourgmestre Gérard Couronné, les élus locaux, le président et les membres du comité du Mouvement Réformateur de Genappe ont le plaisir de vous convier au drink de l'amitié organisé à l'occasion du Nouvel An.

Salle communale de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles, 99 à Vieux-Genappe.



Baisy-Thy, version champêtre et historique

Nos villages à pied

Le dimanche 18 janvier à 14h L'association Chemins 141, en collaboration avec la Ville de Genappe, vous propose une neuvième promenade de découverte de nos villages (7,3 km).

Cette fois, notre promenade à Baisy sera champêtre dans un paysage ondulant, proche des sources de la Falaise et du ri du Marais des Chiens. Nous serons accompagnés par Renaud Lecat du Cercle d'Histoire. Il nous éclairera sur de nom-

breux faits historiques en relation avec le patrimoine de Baisy.

Des exemples? Savez-vous que la reconstruction de la tour de l'église a été financée par des paroissiens et qu'à l'époque, ils l'appelaient beffroi? Que représente la borne de Ways aux confins de Baisy et Sart-Dames-Avelines? Qui était Marie-Magdeleine Cupis de Camargo dont la pierre tombale est dressée dans l'église? Quelle est l'origine du nom de la ferme dite «de l'Auditeur»? Quelle est l'importance de

la famille «de Baisy» bien connue par la remarquable pierre tombale de Philippe de Baisy?

Venez nombreux en ce début d'année où la nature endormie nous réserve des panoramas à perte de vue. Rendez-vous à l'église de Baisy, rue Godefroid de Bouillon

Renseignements

Chemins 141: (les Amis de Bousval, le Syndicat d'Initiative et Environnement-Dyle).
Contact: C. Wibo: 010/61.50.70



Découvrez l'effet papillon

Campagne Action Damien

On parle souvent de l'effet papillon. De nos jours, tout le monde admet qu'un battement d'ailes ici peut provoquer une catastrophe loin de chez nous.

Mais l'effet papillon peut aussi être positif. Action Damien le sait depuis toujours. Pour des millions de gens, son logo, le papillon du cœur signifie l'espoir, la guérison, la dignité, le futur.

Des millions de gens ont déjà

bénéficié de cet effet papillon qui sauve. En 2013, 329.592 malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose ont pu retrouver la santé et un avenir.

Un gigantesque effet papillon en 2015. Mais le combat continue, jour après jour. C'est pourquoi Action Damien partira en campagne les 23, 24 et 25 janvier 2015. Elle demandera à la population belge de vendre ou d'acheter ses marqueurs (6€ la pochette de quatre)

ou de faire un don (déductible fiscalement à partir de 40€) sur notre compte. De quoi créer un gigantesque effet papillon qui à l'autre bout du monde, bouleversera à jamais des centaines de milliers de vies.

Renseignements

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.
www.actiondamien.be.
IBAN: BE05 0000 0000 7575
BIC: BPOTBEB1

«Chuchotements»

Exposition Marina Bortolotti

Le choix du titre de cette exposition révèle déjà la nature profonde de Marina Bortolotti.

Dans ses aquarelles, ses pastels et photos tout est dans le ténu, le détail, le pli et même le repli qui ne laisse qu'entrevoir et suggérer. Délicatesse des nuances, secret de ce qui nous est donné à voir. Si le corps est le principal terrain d'exploration picturale de l'artiste, jamais d'évidence, jamais de réponse immédiate. Ses œuvres interpellent. Quelle est donc cette parcelle diaphane saisie par les pigments, par les pastels ou la pellicule? Il se dégage un érotisme feutré, discret, une sensualité sereine. Cependant, notre regard s'égare régulièrement. Notre pensée nous dupe. L'artiste joue, bien malgré elle, avec l'ambiguïté qui nous habite.

Ces œuvres ouvrent au questionnement, mettent notre curiosité en éveil et nous mènent dans l'infiniment petit où le détail sorti de sa discrétion devient visible. Un grain de beauté, une cicatrice... deviennent ainsi magnifiés et presque sacralisés.

Plus récemment, Marina Bortolotti a élargi son registre par un travail au graphite porté sur la forêt, l'écorce-peau de l'arbre mais avec le même geste sensible.

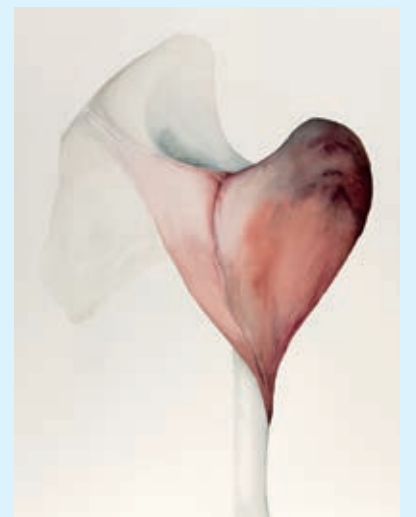
Dans toute chose aussi infime soit-elle, il y a à

voir du beau, de l'étrange... Par l'acuité de son regard, sa sensibilité («à fleur de peau») et sa grande maîtrise technique, l'artiste nous offre le temps d'un arrêt sur «image» pour nous laisser interpellés.

Marina Bortolotti (1960) a suivi des études artistiques depuis son adolescence. Elle a reçu des formations en dessins, peintures, textiles, bijoux et gravures qu'elle continue toujours à explorer aujourd'hui. Cette exposition largement méritée est la première en solo.

Renseignements

Du 24 janvier au 8 février 2015 Samedi et dimanche de 14 à 18h ou sur rendez-vous.
Espace B - Haute Rue, 33A
1473 Glabais - 067/79.08.11
info@espaceb.be
www.espaceb.be





2015: l'année de la toute première élection!

Cette année, nous concrétiserons une incontestable avancée citoyenne avec la mise en place de notre conseil communal des enfants.

En effet, la Ville, via l'échevinat de l'Enseignement Madame Stéphanie Bury et via le Plan de Cohésion Sociale qui est représenté par l'échevine Madame Janssens, souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant, à leur niveau, un intérêt pour la chose publique. Les enfants élus élaboreront et réaliseront des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue avec les élus adultes. Selon les étapes annoncées, il est probable que les élections au niveau des écoliers auront lieu en mars 2015, pour que fin mars 2015, les jeunes élus puissent prêter serment.

Concrètement, cela concerne les classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire. Toutes les écoles de l'entité, tous réseaux confondus et les enfants habitants Genappe mais pas sco-

larisé dans l'entité sont concernés. Ils seront Conseillers pendant 2 ans.

Le conseil communal des enfants pourra permettre aux enfants de:

- s'exprimer et de donner leur avis,
- communiquer avec les responsables politiques,
- proposer des idées pour améliorer la Ville,
- mieux connaître le fonctionnement des institutions communales.

Le projet se développera grâce à la collaboration de divers acteurs. Le Plan de cohésion sociale de la Ville (PCS) avec l'investissement du chef de projet Françoise Pochciol. L'AMO Tempo et le Creccide vont aider à la mise en place des structures participatives auprès des jeunes, notamment, grâce à des animations dans les écoles.

Enfin, il faut également souligner, que ce projet ne serait pas réalisable sans la participation et le soutien des enseignants et directrices d'école.

Le mot du Bourgmestre



En décembre dernier, le conseil communal a approuvé le budget pour l'année 2015. Celui-ci se clôture avec un boni qui permettra de financer certains investissements sur fonds propres au lieu de recourir à l'emprunt de façon à maîtriser la dette et même dans notre cas, de l'alléger; l'objectif du Collège étant de concrétiser les différents axes de la Déclaration de Politique Communale.

Je vous cite ci-après quelques domaines où les crédits prévus sont importants: la rénovation de l'ancien Hôtel de Ville 38, rue de Bruxelles à Genappe qui hébergera le pôle culturel; le budget alloué au service des travaux pour la rénovation et l'entretien des voiries (n'oublions pas que Genappe est la commune la plus étendue du Brabant wallon et que s'y déroulent quelques 400 km de route sur lesquelles se trouvent pas moins de 10000 avaloirs); les investissements dans les infrastructures de nos 6 écoles communales (préaux, réfectoires, salles de gymnastique, éclairage, travaux visant à réduire la consommation d'eau et d'énergie, mobiliers scolaires...); la petite enfance avec le projet de création d'une nouvelle crèche communale; les sports via de nouveaux investissements pour des infrastructures de quartier, la remise en état de la salle Gossiaux à Bousval, l'implantation d'un ballodrome à Genappe Centre et l'aménagement d'un terrain de foot synthétique à Houtain-le-Val.

Je vous invite à retrouver en page 9 les autres postes détaillés du budget 2015. Les «petites dépenses» sont, vous le constaterez, aussi importantes que les grandes, car elles contribuent toutes à vous offrir un service public de qualité. Sachez aussi que tous les dossiers sont étudiés sous la loupe du développement durable que nous souhaitons appliquer de manière transversale dans la mesure du possible et du «financièrement raisonnable».

2015, verra aussi la poursuite du projet d'éco-quartier dans la zone ZAC de 8 hectares au Pavé Saint Joseph. Le Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE), adopté par le Conseil communal le 16 décembre 2014, est maintenant à l'examen à la Région wallonne; ensuite, le promoteur pourra introduire les dossiers pour obtenir les permis d'urbanisme, lesquels feront bien évidemment l'objet d'enquêtes et de réunions publiques.

Le Collège communal poursuit ses objectifs en concertation avec vous tous grâce aux différentes démarches participatives, aux réunions citoyennes dans lesquelles vous êtes de plus en plus nombreux à vous impliquer. Ensemble, construisons le Genappe de demain.

Je vous souhaite une année 2015 active et créative.

Gérard Couronné
Le Bourgmestre



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Travail
sérieux et soigné

Fermeture des services administratifs

Ce mercredi 14 janvier 2015, les services de l'administration communale seront exceptionnellement fermés au public à partir de 11h45.

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be
www.assurancesgilson.be



Services bancaires

CBFA : 014169 AcB



Réception des nouveau-nés

Le 13 décembre, les autorités locales recevaient les plus jeunes citoyens de l'entité. Tous n'ont malheureusement pas pu participer à la réception, ils étaient cependant 27, nés entre le 10 juin et le 14 novembre 2014.



Plaine de vacances

Plus qu'un job pour les vacances...

La Ville recrute des animateurs pour les plaines de vacances. Au printemps, du 7 au 17 avril et en été du 6 juillet au 14 août 2015.

Tu as la tête pleine d'imagination, tu as l'esprit d'équipe, tu souhaites animer un groupe d'enfants durant les vacances scolaires...

Envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Animateur(trice):

être titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation, d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Nos barèmes:

Animateur en formation: 50€/jour - Animateur breveté ou assimilé: 60€/jour.

Renseignement

Stéphanie Bury, Echevine
067/79.42.06
Affaires Générales:
Chantal Sablon 067/79.42.46
chantal.sablon@genappe.be

Formation d'animateur de Centres de Vacances

Cette formation s'adresse à toute personne âgée de 16 ans minimum, désireuse de travailler dans les plaines de vacances, camp ou séjours de vacances.

Elle vise à donner à chacun les éléments nécessaires pour la prise en charge et l'animation d'un groupe d'enfants de 2,5 à 12 ans.

Elle débouche, à l'issue du parcours, sur l'obtention d'un brevet homologué par le Ministère de la Fédération wallonie-Bruxelles.

La Ville soutient les jeunes de l'entité dans leur démarche!

Elle s'engage à supporter 50% des frais d'inscription et vous propose d'effectuer vos stages pratiques durant les plaines qu'elle organise.

Le premier module de formation, résidentiel, se déroule durant les congés de Carnaval du lundi 16 au vendredi 20 février 2015.

Renseignement et inscription:

Stéphanie Bury - Echevine
067/79.42.06
Affaires Générales:
Chantal Sablon 067/79.42.46.



Une belle réussite pour la session d'automne 2014

Ce 14 décembre dernier a eu lieu le test de fin de session du programme «Je cours pour ma forme» organisé en collaboration avec la Ville de Genappe et le Plan de Cohésion sociale.

Ce fut à nouveau une belle réussite pour cette session d'automne qui a vu défiler pas moins d'une petite centaine de joggeurs tout au long de ces 3 mois d'entraînement.

Ils étaient de Genappe ou d'ailleurs, novices ou moins novices dans la pratique du jogging, mais au final, tous ont réussi à retrouver la forme dans la convivialité et la bonne humeur.

Cette belle réussite est d'autant plus remarquable par le fait que le froid et l'heure hivernale n'ont pas rebuté ces joggeurs motivés!

Au final, ce sont 64 participants qui ont réussi leur(s) test(s) de 5 ou 10 km suivant leurs niveaux et qui se sont déjà donné rendez-vous à la session de printemps qui reprendra le lundi 16 mars 2015 avec un niveau supplémentaire pour atteindre les 15 km à la fin des 12 semaines d'entraînement.

Je tiens vivement à remercier tous les participants pour leur persévérance et surtout nos excellents coaches, Benoît Balestrie, René Denruyter, Pauline Druine et Samuel Vanderhaegen pour leur investissement.





Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval

010/61.19.27
0475/33.11.81

L'essentielle

Institut de beauté et pédicurie médicale

Ferme pédagogique de la Vallée

Quand agriculture rime avec nature et aventure !

Un anniversaire à la ferme?
Une activité le mercredi après-midi?
Un stage pendant les congés scolaires?

Pour vos enfants à partir de 3 ans ou en famille.

Françoise Bodart-Sneessens

☎ 0475 35 14 25

www.fermedelavallee.be

1, Chemin de la Fontaine 1472 Vieux-Genappe



De la sucrerie à l'éco-quartier

Le rapport urbanistique et environnemental est approuvé par le Conseil communal

Il y a 15 ans et plus, Genappe était connue pour sa «Sucrerie» et beaucoup d'entre vous l'ont connue, jusqu'en 2004, année de sa fermeture. Celle-ci sonna le glas d'une activité économique intense qui employait plusieurs dizaines de personnes et qui rythmait les saisons de toute l'entité. S'en est suivie une période très calme: les silos étaient encore utilisés, le charroi agricole encore présent, mais il n'y avait pratiquement plus d'activité sur le site et les terrains n'étaient plus entretenus. En 2008 le site industriel et ses propriétés annexes sont rachetés par la Région wallonne en vue de leur réhabilitation. Parmi ces propriétés figurent des terrains situés à Loupoigne, le long de la rue Pavé Saint-Joseph. Ces terrains constituent une réserve foncière au plan de secteur (Zone d'Aménagement Communal Concerté, (ZACC) ⁽¹⁾. Peu de temps après, la Région wallonne confia la mission d'élaborer une stratégie opérationnelle pour le réaménagement du site à la SARSI ⁽²⁾.

Cette mission a permis de dégager les grandes lignes d'un scénario de réhabilitation:

66 ha sont ainsi destinés à la création d'une réserve naturelle, la zone d'aménagement communal concerté ZACC (1) est affectée à l'habitat. Dans une deuxième phase, c'est le site industriel lui-même qui sera réhabilité.

Aujourd'hui, c'est donc la première zone ZACC ⁽¹⁾ qui est mise en œuvre pour être urbanisée. En effet, Le Conseil communal vient d'adopter le Rapport Urbanistique et Environnemental R.U.E ⁽³⁾, étape préalable et indispensable à l'introduction des permis d'urbanisation et permis d'urbanisme qui feront l'objet d'enquêtes et de présentations publiques. Ce Rapport Urbanistique et Environnemental doit toutefois encore être approuvé par le Gouvernement wallon.

Cette zone, dite: «ZACC Saint-Joseph» sera affectée à de l'habitat et accueillera un éco-quartier composé d'environ 260 habitations

situées de manière à profiter d'un ensoleillement maximal tout en préservant une ouverture paysagère vers le site de Notre Dame de Foy.

Elles seront diversifiées: logements individuels, studios et appartements et présenteront toutes des performances énergétiques. Ce nouveau quartier comportera également des espaces publics et des espaces verts (jardins publics, placettes végétalisées, potager communautaires, vergers, noues paysagères, promenades vertes...). Les options du rapport (R.U.E) recommandent l'aménagement d'un cadre de vie reposant, proche de la nature, tout en étant intégré au contexte urbain et favorisant les modes de transport doux.

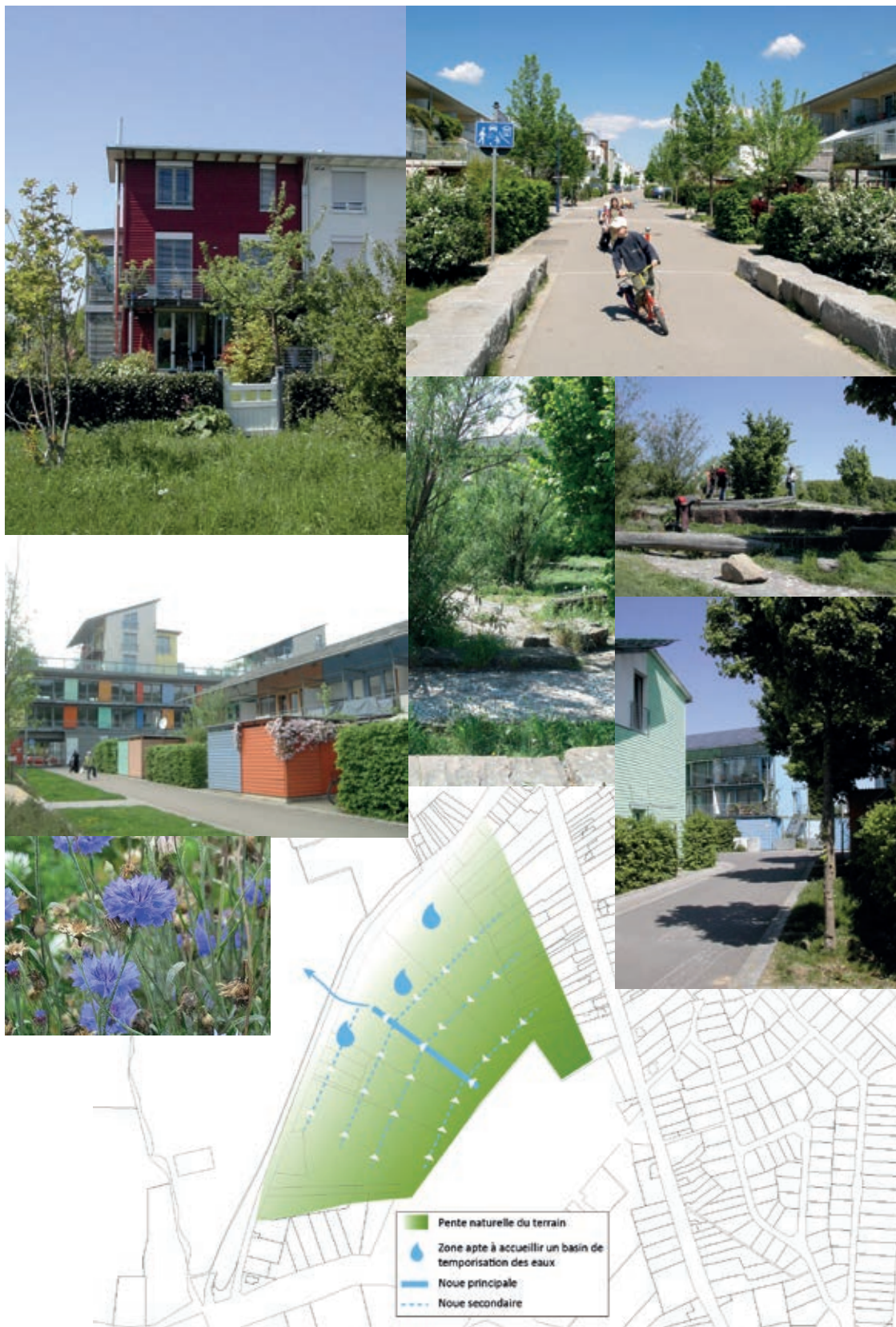
Gageons que Genappe sera désormais connue, aussi pour son Eco-Quartier.

L'enjeu maintenant est de continuer à encadrer le promoteur pour obtenir un quartier et des logements de qualité, et ensuite d'accueillir les nouveaux habitants qui auront choisi de vivre chez nous et de les intégrer dans notre commune telle qu'elle se présente aujourd'hui: rurale, avec une tradition agricole bien ancrée, gourmande avec ses nombreux produits du terroir et produits du travail des artisans de bouche qui viennent s'installer, conviviale, riche d'un tissu associatif très dynamique...

⁽¹⁾ Zone d'aménagement communal concerté, en d'autres termes, une zone de réserve foncière. On ne peut pas y construire sans avoir élaboré un RUE (rapport urbanistique et environnemental).

⁽²⁾ Société de droit public d'assainissement et de rénovation des sites industriels.

⁽³⁾ Document d'orientation qui donne les lignes directrices de l'organisation physique du territoire ainsi que les options d'aménagement et de développement durable.



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 4118 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Avis d'enquête publique

Demande introduite par Madame Marie-José Collin domiciliée à Baisy-Thy, rue Godefroid de Bouillon 26 relative à un bien sis à Baisy-Thy, rue Godefroid de Bouillon, cadastré section D, n° 184m. Nos références à rappeler: URB/874.2-14.01/sl/id/2223 www.genappe.be

Demande de permis d'urbanisation: division du terrain en 2 lots bâtissables

Demande de modification de voirie communale impliquant la modification d'une voie de communication communale existante (rue Godefroid de Bouillon-aménagement d'un trottoir)

Application de l'article 330-09° et 129 quater du CWATUPE Décret du 6 février 2014

- Le dossier peut être consulté au Service Urbanisme du 19/12/2014 au 26/01/2015
- Date d'affichage de l'avis: le 18/12/14
- Date d'ouverture de l'enquête: le 19/12/2014
- Date de la clôture de l'enquête: le 26/01/2015

- Séance de clôture de l'enquête: le 26 janvier 2015 à 11h
- Salle de réunion du Service urbanisme, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Le Collège communal, porte à la connaissance du public qu'une enquête publique a été ouverte, relative au projet mentionné en objet.

Le dossier est déposé à l'examen du public à la maison communale, au Service urbanisme, Espace 2000 n° 3 à 1470 Genappe, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture, soit durant un délai de trente jours, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8h à 11 h 45, les jeudis 8, 15 et 22 janvier 2015 entre 16h30 et 19h00 et les mêmes jeudis sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance minimum, de 19h à 20h auprès du service urbanisme: 067/79.42.26.

Des explications techniques seront données à toute personne intéressée.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie (067/79.42.47), par courrier électronique (info@genappe.be), par courrier ordinaire (Espace 2000 n° 3 à 1470 Genappe) ou formulées au Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme ou à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture; à peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; les envois par courrier électronique sont identifiés (nom et adresse du domicile) et datés.

Les réclamations et observations verbales seront acceptées lors de la clôture de l'enquête en séance publique, à la date et l'heure mentionnées ci-dessus ou recueillies sur rendez-vous par le CATU ou à défaut l'agent communal délégué.

La réunion accessible au public, obligatoire en vertu de l'article 4° du CWATUPE aura lieu le 15 janvier 2015 à 11h au service urbanisme, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Une lutte contre l'isolement des seniors!



Les bénévoles du P'tit Resto de Genappe à l'occasion du repas de Noël!

Depuis décembre 2011, le CPAS a ouvert son «P'tit Resto», espace convivial et citoyen où les personnes peuvent obtenir un repas complet pour un prix modique (1,5€). Ce restaurant est fréquenté majoritairement par des seniors, vivant seuls. Les convives recherchent bien davantage que le simple fait d'obtenir un repas. Ils souhaitent le partager avec d'autres, et également partager le plaisir de sortir de chez eux.

Le CPAS a introduit un projet à la Province et obtenu une intervention de 5000 euros afin de développer des actions de lutte contre l'isolement à destination des seniors

dans le cadre du «P'tit Resto». Ces actions touchent actuellement une quarantaine de personnes sur les 150 seniors qui sont en contact avec notre institution. L'objectif est d'amener ce public cible à sortir de son isolement, à (re)créer des liens sociaux, à retrouver le plaisir de partager le temps du repas avec d'autres, renouant ainsi avec le plaisir de manger, élément essentiel pour s'alimenter sainement et rester en bonne santé. Depuis le mois d'octobre, le restaurant, dont la capacité d'accueil a été portée à 40 couverts, est ouvert le mercredi et le jeudi. Le CPAS prend également

en charge le transport des personnes âgées depuis leur domicile jusqu'au «P'tit Resto» qui a installé ses quartiers dans la salle communale de Vieux-Genappe. Une fois par mois, des activités spécifiques sont proposées le jeudi après-midi.

Intéressé(e)? Un seul contact: C.P.A.S., Rue de Ways, 39 – 067/64.54.50.
Restaurant: Salle communale de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles, 99, les mercredis et jeudis à partir de 11h30, fermeture à 14h30. Au plaisir de vous retrouver...



Déneigement à domicile: un nouveau service pour les seniors!

Même si personne ne sait si l'hiver sera rude ou pas, il vaut mieux prévenir et se préparer. Pour les seniors et les personnes qui éprouvent des difficultés à se mobiliser, l'obligation de déneigement du trottoir «devant chez soi» constitue une vraie difficulté. Le CPAS propose un nouveau service de déneigement à domicile. Celui-ci s'adresse essentiellement aux personnes en perte d'autonomie ou isolées et peut être obtenu sur inscription auprès des services du CPAS. Après acceptation, une équipe de déneigement du CPAS de Genappe interviendra automatiquement pour effectuer le déneigement en cas de précipitations hivernales. Une participation modeste sera demandée en fonction du nombre d'interventions et de la durée de celles-ci pour le trottoir de chaque propriété.

Vous êtes intéressés? Prenez contact sans tarder avec le CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par téléphone au 067.64.54.50, ou en vous rendant aux permanences de 9h à 12h le lundi, le mercredi ou le vendredi.



Panneaux F99C

Ne tombez pas dans le panneau

Voirie réservée aux piétons, cyclistes, cavaliers et charroi agricole. Certains panneaux de signalisation sont peu ou pas connus car rarement rencontrés sur nos voiries «traditionnelles». C'est le cas des panneaux qui réservent l'utilisation de la voirie à certains usagers. (F99C et F99A -voir illustration)

Le F99C réserve l'utilisation de la voirie au charroi agricole, aux piétons, cyclistes et cavaliers. Le F99A, quant à lui, réserve l'utilisation de la voirie aux piétons, cyclistes et cavaliers. Dans les deux cas, cela signifie que ni les voitures, ni les quads et les motos ne peuvent circuler sur ces voiries!

A Genappe, on retrouve désormais ces panneaux aux abords du Ravel ou encore de la voie verte reliant Houtain-le-Val à Loupoigne.

L'objectif de cette signalisation est de garantir un cheminement sécurisé au mode doux. Il arrive cependant que certains automobilistes, conducteurs de quads ou motards se retrouvent sur ces voies réservées. Ils sont évidemment en infraction vis-à-vis du Code de la Route et s'exposent donc à verbalisation par la Police qui assure des contrôles réguliers

Un homme averti en vaut deux! Respectez ces panneaux et la sécurité des usagers.

Etat Civil

Naissances

- BARBAIX REID William de Bousval
- COPMANS Héloïse d'Houtain-le-Val
- HONHON Arthus de Glabais
- MARNEFF Léa de Loupoigne
- MICHEL Léon de Ways
- ROBEET Lou de Baisy-Thy

Décès

- BONAVENTURE Michel de Vieux-Genappe (1935)
- CARON Claude de Genappe (1939)
- CHRISTIAENS Marie Jeanne de Glabais (1938)
- GOOSSENS Yvonne de Genappe (1925)
- HAWAERT Suzanne de Waterloo (1926)
- PAULUS Marie-Jeanne de Baisy-Thy (1951)
- RENARD Irma de Vieux-Genappe (1927)
- VAN ROMPU Simona de Wavre (1930)

Le Plan Communal de Développement Rural - Agenda 21 local

Dans notre édition précédente, nous vous présentions les membres et les missions de notre nouvelle Commission locale de développement rural (CLDR). Elle a tenu sa première séance de travail le samedi 13 décembre dernier. Les toutes premières réflexions sur le devenir de notre commune ont été menées mais sont loin d'être terminées.

Envie de suivre l'évolution du travail de la CLDR et du PCDR-A21L? Rendez-vous en page d'accueil du site de la Ville www.genappe.be et cliquez sur le logo qui accompagne cet article. Il sera dorénavant

le logo de notre PCDR-A21L. Quand vous l'apercevrez, vous saurez que l'on parle du PCDR-A21L et/ou d'un de ses projets.

Renseignements

Marianne Janssens, Présidente de la Commission
0476/77.95.58
marjan@skynet.be



Collecte des déchets, calendrier 2015

Collectes d'ordures ménagères

Rien ne change
Les sacs blancs seront collectés:
Le mercredi Baisy-Thy, Bousval
Le jeudi Houtain-le-Val, Loupoigne, Vieux-Genappe, Chaussée de Bruxelles à Glabais
Le vendredi Genappe, Glabais, Ways
En cas de jours fériés, la collecte sera reportée au lendemain.

Pour tout problème lié à ces collectes, un seul contact: l'IBW au numéro gratuit: 0800/49.057 au ou par mail à l'adresse suivante valmat@ibw.be.

Collectes sélectives

Les collectes commencent dès 6 h du matin. Sortez vos déchets la veille à partir de 18 h. N'hésitez pas à les placer à un endroit bien visible. S'ils n'ont pas été collectés, contactez l'IBW au numéro gratuit 0800/49.057 au plus tard le lendemain de la collecte. Les appels plus tardifs risquent de ne plus être pris en compte.

En cas de travaux, placez vos déchets à un endroit bien accessible. En période hivernale, les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

2015	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
PMC	9-23	6-20	6-20	3-17	2 (sa)-15-29	12-26
Papier/cartons	16	13	13	10	8	5

	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
PMC	10-24	7-21	4-18	2-16-30	13-27	11-26(sa)
Papier/cartons	3-31	28	25	23	20	18

NEW  **Eureka** Service
D'INFORMATIQUE ET SECURITE AU TRAVAIL SPRL

NOUVEAU: SERVICE INFORMATIQUE
Vente, installation, dépannage, webservices

Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais
Professionnels - Particuliers
www.eureka-service.be

TEL: 067/77.11.70 **FAX: 067/78.04.30**
informatique@eureka-service.be

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



BANQUE & ASSURANCES

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax : 067/79.01.51



TRAVAUX **Christophe Hayet**, Echevin

Le Service des Travaux, cet inconnu qui travaille pour vous ...

Je pense très sincèrement que nous devons nous réjouir des prestations de travail du personnel communal que compte notre service des travaux... Ces femmes et ces hommes qui se tiennent au

service de la population, au service de chacun d'entre nous ont, durant l'exercice 2014, abattu un travail considérable...

Ces 41 personnes, tant ouvriers qu'employés, ont ainsi créé et

assuré le suivi de plus de 200 dossiers, si bien au niveau de la voirie et de l'égouttage que du bâtiment, des espaces verts et de la salubrité. Les interventions de tous genres effectuées du-

rant ces douze mois s'élèvent, quant à elles, à 4.800 unités! Certains d'entre vous ont pu avoir le sentiment d'être oubliés, sachez maintenant qu'il n'en n'est rien...

Cela dit, toute chose peut être améliorée, nous nous y employons et persévérons...

Grâce à eux, vos enfants ont pu s'amuser, faire du sport, vous avez ainsi passé un moment convivial

entre voisins, assisté à une pièce de théâtre en plein air...

L'organisation, le montage, le démontage des 188 festivités organisées durant ces 365 jours furent assurés par ces mêmes personnes, sans rechigner...

Ces êtres vêtus de jaune que vous croisez régulièrement, ainsi que leurs collègues, méritaient que nous nous y attardions...



NOUVEAU
CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS
 (Entrée par le parking Beghin)
Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
 Toutes régions - Jour et Nuit
 Salle de réception (120 pers.) - Grand parking
 Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be
Tél: 067/79.13.03

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !

Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
 Tél: 067/87.45.00 - Fax: 067/87.45.09 - Email: info@century21maisonblanche.be

Pour l'information au jour le jour visitez
www.genappe.be

Garde médicale

	25	Dr Guyette	067/77.14.04
JANVIER	01	Je Dr Dardenne	067/77.35.61
	04	Dr Glibert	067/77.20.01
	11	Dr Gauthier	067/78.05.06
	18	Dr Guillaume	067/77.17.53
FEVRIER	01	Dr Hachez	067/77.35.60
	08	Dr Briclet	067/77.10.49
	15	Dr Dardenne	067/77.35.61

Avis aux commerçants

Le Collège Communal a octroyé au magasin Brantano, situé au 28 rue des Lilas à Genappe, une dérogation au repos hebdomadaire dans le commerce, en 2015, pour les dimanches suivants: 1^{er} mars, 28 juin, 5 juillet, 4 octobre et 20 décembre.

L'ensemble des commerçants de l'entité peut bénéficier de cette dérogation en vertu de l'article 15 de la loi du 10 novembre 2006 qui reprend l'ensemble des dispositions relatives aux heures d'ouverture dans le commerce.

Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL 28 octobre 2014



Affaires générales

- Prise d'acte du Rapport d'activité annuel 2013-2014 et du Plan d'action annuel 2014-2015
- De la coordination de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans pendant leur temps libre et soutien de l'accueil extrascolaire.

Commission communale seniors

- Accord sur l'organisation et la tarification de diverses activités organisées par la commission seniors pour l'année 2015. Il s'agit de : thés dansants, les dimanches 22 février et 22 novembre 2015, d'un repas dansant fixé au 8 octobre 2015.

CPAS

- Approbation de la délibération n° 2014/153 prise par le Conseil de l'Action Sociale lors de sa séance du 2 décembre 2014 relative à l'association Chapitre XII « Le Domaine ».

Finances

- Approbation du budget communal services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2015, avec un boni à l'exercice propre de 489.909 € et un boni général de 4.388.707 € (voir article dans ce numéro).
- Approbation sur le mode de passation et les conditions des marchés inférieurs à 8.500 €, relatifs à certains articles budgétaires

et dans les limites d'un montant maximum pour l'exercice budgétaire

- Approbation du refinancement d'une partie du boni extraordinaire pour l'affecter au financement d'une partie du service extraordinaire du budget 2015.
- Fixation du montant de la dotation communale à la zone de police Nivelles/Genappe à hauteur de 1.387.146 €.

Gestion communale

- Approbation du rapport de synthèse couvrant la période du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014 sur la situation de l'administration et des affaires de la Ville.

Patrimoine

- Approbation de l'acte d'acquisition pour cause d'utilité publique d'une habitation sise rue de Charleroi 5 à Genappe au montant de 125.000 €.

Plan de cohésion sociale (PCS)

- Approbation de la convention de partenariat établie, entre la Ville et l'ASBL Domus selon laquelle la Ville octroie un subside de 500 € à l'ASBL « Domus ».

Travaux

- Approbation d'une convention avec la SRWT pour le remplacement de 2 abris pour voyageurs. Grand Route à Ways et Rue Ta-

baral à Baisy-Thy.

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'achat de matériel de signalisation routière à prix fixe pour les années 2015 et 2016 dans le but d'obtenir les prix les plus intéressants. Estimation de la dépense sur 2 ans : 37.510 €.
- Modification du cahier spécial des charges pour une mission d'expertise dans le cadre de la remise en état de la salle G. Gosiaux suite à l'explosion du local de la balle pelote du 9/07/2014.
- Modification du cahier spécial des charges pour la remise en état des douches de la salle polyvalente.

Urbanisme

- Adoption du Rapport Urbanistique et Environnemental relatif à la zone d'aménagement communale concertée (ZACC) de Loupoinne (pavé Saint-Joseph) après avoir pris connaissance des résultats de l'enquête publique (du 27/05 au 30/06 2014), des différents avis émis par divers services et commissions, dont la CCATM, de la déclaration environnementale et du rapport urbanistique et environnemental établi par le bureau d'étude AUPA modifié. Le dossier est transmis au Fonctionnaire délégué de la Région wallonne pour la poursuite de la procédure.

FINANCES

Budget 2015

Le budget communal pour l'année 2015 a été approuvé par le Conseil communal en séance du 14 décembre 2014.

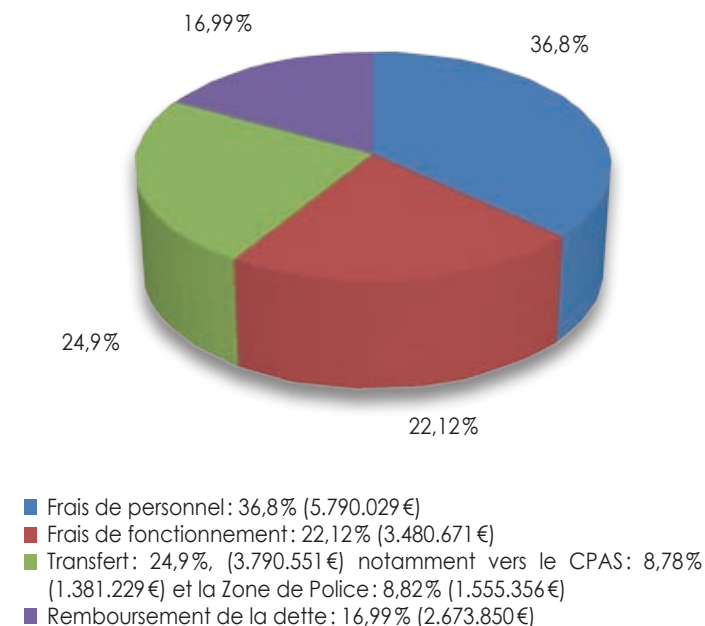
Il détermine les moyens dont dispose la commune pour remplir ses missions légales, rendre de multiples services à la population et rencontrer les intentions inscrites dans la déclaration de politique générale de la majorité.

Vous découvrirez en parcourant ces quelques lignes que nos missions sont non seulement très nombreuses, mais aussi très variées.

Le budget d'une commune est composé de deux grandes parties distinctes, le budget ordinaire d'une part et le budget extraordinaire de l'autre.

Le budget ordinaire qui est en fait le budget de fonctionnement de la Commune présente un résultat positif de 489.909 € à l'exercice propre. Quant au résultat global, tous exercices confondus, il dégage un résultat de 4.388.707 € alors que nous conservons une fiscalité inchangée depuis plusieurs années!

Ce résultat positif constitue une réserve très appréciable pour faire face à l'avenir morose qui nous attend. De plus, il permettra de financer une partie de nos investis-



sements sans avoir recours à l'emprunt.

La ventilation des dépenses du service ordinaire se décompose de la manière suivante: La deuxième partie du budget, soit le budget extraordinaire représente en fait la prévision des investissements que nous comptons réaliser en 2015.

Les investissements budgétés se chiffrent à 4.937.831 € financée de la façon suivante: les impôts au sens large, les dividendes et les

subsidés de toute nature venant de divers niveaux de pouvoirs. avec pour objectif le nécessaire entretien de plus de 400 km de voiries ainsi que la réalisation de travaux visant la sécurité, l'hygiène publique, les installations sportives, la culture, l'enseignement sans oublier les indispensables travaux liés aux nombreux bâtiments du patrimoine communal avec un effort tout particulier sur les travaux économiseurs d'énergie.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Entreprises générales d'électricité

R. DEPRÉ

Dépannage - Rénovation anciennes maisons
Prise de terre - Renforcement de compteur
Mise en conformité



Drève Dom Placide
1470 Bousval
0475/27.72.73
www.electricien-depre.be

- Devis gratuit
- Travaux par patron
- Entrepreneur agréé

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



FINANCES

Voici la liste des investissements planifiés cette année :

Les Investissements - Service extraordinaire 2015

Administration générale	Crédit prévu :
Amélioration de la qualité de l'air dans certains bureaux.	15.000
Acquisition de matériel informatique.	1.500
Acquisition de matériel de bureau.	2.000
Petites travaux de maintenance dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville.	5.000
Pose d'une vitre sur le comptoir de l'accueil de l'Hôtel de Ville.	1.000
Poursuite des travaux d'éclairage de l'Hôtel de Ville.	7.500
Installation d'un carport photovoltaïque, d'un porte vélos et d'une recharge automatique.	10.000
Réserve pour l'acquisition de matériels informatiques pour les différents services de l'administration générale.	11.000
Matériel de bureau divers.	650
Total	53.650
Patrimoine	
Rénovation complète de l'immeuble 38 rue de Bruxelles.	800.000
Petites interventions de maintenance.	15.000
Remplacement des extincteurs déclassés.	2.000
Remplacement des dalles de plafond et isolation des préfabriqués de l'académie, du CESEP et de la Bibliothèque.	20.000
Mise en conformité des installations électriques de divers bâtiments.	10.000
Maintien en l'état de divers bâtiments occupés.	75.000
Acquisition de signalisation et de matériel de sécurité (pictogrammes, éclairage de secours...)	1.000
Réparations localisées urgentes de divers bâtiments.	10.000
Remplacement de châssis.	15.000
Marché bisannuel d'entretien des corniches.	50.000
Remplacement des châssis à la salle Saint Roch à Baisy-Thy 3 ^{ème} phase.	5.000
Remplacement des châssis au rez-de-chaussée du local occupé par les Ateliers du Léopard.	20.000
Placement de panneaux photovoltaïque sur divers bâtiments.	20.000
Mise en place d'un système de coupure à distance des installations de chauffage.	1.500
Installation de compteurs de mazout sur les anciennes chaufferies.	1.000
Kit de mesure sur les bâtiments communaux.	2.500
Acquisition de mobiliers pour les salles communales.	7.500
Acquisition de diverses œuvres artistiques.	2.000
Total	1.057.500
Service incendie	
Réparation des bouches d'incendie.	5.000
Travaux : voiries , signalisation, équipement de voirie...	
Acquisition éventuelle d'emprises pour voiries.	5.000
Acquisition d'emprises dans le cadre de la lutte contre les inondations et les coulées de boue.	5.000
Petites interventions de maintenance bâtiments.	5.000
Petites travaux de maintenance pour le bâtiment sur le site de l'ancienne sucrerie.	5.000
Petites interventions de maintenance sur les voiries.	10.000
Travaux de voiries dans le cadre du Fonds d'investissement.	500.000
Travaux de réfection des voiries.	340.000
Essais préalables aux travaux dans le cadre des travaux de réfection de voiries.	10.000
Marché de service pour la réhabilitation des sentiers et chemins.	20.000
Création d'une zone de pique-nique sur le Ravel.	2.500
Marché de services pour l'égavage.	8.000
Marché de services pour le dessouchage.	5.000
Marché de services pour l'abattage d'arbres.	10.000
Marché de service pour diverses consultations en matière de travaux publics.	10.000
Marché de service pour la coordination de divers chantiers communaux.	8.000
Marché de service pour l'étude d'éventuels problèmes liés aux inondations.	7.500
Réserve pour l'achat éventuel de matériel informatique.	3.000

Renouvellement éventuel de GSM et de matériel divers.	2.300
Acquisition de matériels de tri dans le cadre de la gestion des déchets.	5.000
Acquisition d'une camionnette à plateau.	43.000
Acquisition d'un clark.	20.000
Acquisition de divers matériels d'équipement et d'exploitation.	17.250
Maintenance des autos et camionnettes.	5.000
Maintenance des camions du service des travaux.	6.500
Maintenance extraordinaire des véhicules spéciaux.	6.500
Acquisition de petit outillage.	5.000
Acquisition de panneaux de signalisation routière.	20.000
Balilage et signalisation des cheminements doux.	5.000
Acquisition de mobiliers urbains pour les vélos.	5.000
Signalisation en matière de gestion différenciée des espaces verts.	1.500
Mise en œuvre de l'étude sur le stationnement.	5.000
Acquisition de mobiliers urbains divers.	10.000
Mise en œuvre du plan Maya.	2.500
Achat de plantations vivaces pour agrémenter les voiries sur le territoire de Genappe.	17.000
Eclairage public sur le territoire de Genappe.	25.000
Eclairage public procédure simplifiée.	10.000
Total	1.165.550

Agriculture

Travaux de réfection des voiries agricoles.	40.000
---	--------

Enseignement

Petites interventions de maintenance.	5.000
Petites interventions de maintenance.	10.000
Mise en conformité des installations électriques dans les écoles communales.	10.000
Poursuite de la remise en état des descentes d'eaux pluviales dans les écoles.	15.000
Réfection des vitres du préau et de l'éclairage à l'école de Houtain-le-Val.	11.500
Divers travaux à l'école communale de Baisy-Thy	20.500
Alarme anti intrusion et incendie dans les préfabriqués à l'école communale de Bousval.	6.000
Ecole de Vieux-Genappe relighting phase 2.	20.000
Placement d'équipements économiseurs d'eau dans les écoles communales.	7.500
Système de télé relève pour les chaufferies des écoles communales.	2.000
Réfection de la salle de gymnastique de l'école de Ways.	60.000
Acquisition de divers mobiliers pour les différentes écoles communales.	4.584
Acquisition de divers mobiliers pour les garderies scolaires.	1.500
Réserve pour l'achat de matériel informatique pour les écoles.	3.000
Acquisition de chauffages d'appoint pour les écoles.	3.000
Matériels divers pour les écoles communales.	1.600
Investissements mobiliers divers pour les écoles communales.	8.546
Investissements mobiliers divers pour les diverses garderies des écoles communales.	3.500
Total	193.230

Enseignement artistique

Petites interventions de maintenance.	2.000
---------------------------------------	-------

Sport et Jeunesse

Petites interventions de maintenance des locaux des mouvements de jeunesse.	2.500
Renforcement de la structure et réparation de la toiture du local des scouts de Ways.	7.500
Réfection du local scout à Bousval.	20.000
Aménagement d'infrastructures de quartier.	200.000
Petites interventions de maintenance.	6.500
Salle polyvalente de l'Espace 2000 éclairage (suite).	5.000
Acquisition de matériels pour les festivités (podium, ...).	7.000
Installation d'un terrain de football synthétique au stade de football de Houtain-le-Val.	650.000
Petites interventions de maintenance.	10.000

Réfection annuelle des terrains de football (engrais, semis, sursemis...).	10.000
Travaux de réfection de la salle Gossiaux à Bousval suite aux dégâts provoqués par l'explosion de l'immeuble voisin.	300.000
Réfection des douches de la salle omnisports de Genappe.	14.500
Remplacement des clôtures au stade Notre-Dame de Foy.	5.000
Implantation d'un ballodrome à Genappe.	240.000
Acquisition d'un défibrillateur pour salle communale de Baisy-Thy.	1.800
Acquisitions de petits matériels et équipements sportifs.	5.000
Total	1.484.800

Bibliothèque

Petites interventions de maintenance.	2.000
Réserve pour l'acquisition de matériels informatiques.	3.000
Total	5.000

Culte

Subside extraordinaire octroyé à la Fabrique d'église de Genappe.	2.300
Petites interventions de maintenance.	6.500
Total	8.800

Sécurité et assistance sociale

Petites interventions de maintenance au 69 rue de Bruxelles.	5.000
--	-------

Crèches

Travaux de maintenance du 23 rue de Bruxelles.	150
Acquisition de mobiliers pour le plan de cohésion sociale.	200
Honoraires pour une étude relative à la création d'une nouvelle crèche.	100.000
Petites interventions de maintenance dans les crèches.	5.000
Divers mobiliers pour les accueillantes.	2.500
Réserve pour divers électroménagers dans les crèches et pour le co accueil.	5.500
Acquisition de couverts de cuisine pour les crèches.	1.000
Total	114.350

Enlèvement et traitement des immondices

Acquisitions de conteneurs pour récupération de boues.	5.000
Acquisition éventuelle de trapillons et avaloirs.	5.000
Petites interventions de maintenance du réseau d'égouttage.	6.500
Réalisation d'égouttages divers.	100.000
Essais préalables aux travaux dans le cadre de dossiers d'égouttage.	5.000
Marché de service pour l'entretien du réseau d'égouttage.	10.000
Libération d'un vingtième pour la souscription de parts auprès de la SPGE (Egalité, Chiffane, Scalge et Moulin).	23.550
Total	150.050

Cimetières

Petites interventions de maintenance dans les morgues	5.000
Rénovation des murs des cimetières	2.000
Rénovation de pilastre au cimetière de Glabais	7.500
Acquisition d'un désherbeur mécanique pour les cimetières.	15.000
Acquisition de protections pour le creusement de fosses dans les cimetières.	7.000
Total	36.500

Urbanisme

Total des investissements prévus : 609.400€	
Acquisition d'immeubles dans le cadre de la rénovation urbaine.	500.000
Petites interventions de maintenance.	2.500
Marché de services pour l'établissement de plans d'alignement.	10.000
Honoraires pour auteur de projet pour l'élaboration de RIE(s) dans le cadre de PCA.	40.000
Honoraires pour la réorientation de la mission relative au schéma de structure communal suite à l'entrée en vigueur du CODT.	20.000
Honoraires pour la réorientation de la mission relative au PCA suite à l'entrée en vigueur du CODT.	30.000
Réserve pour l'achat éventuel de matériel informatique.	6.900
Total	609.400

Association à la loupe Silence, ça pousse !



Echanges de plantes à Bousval, tables de jardinage à Glabais, jardin solidaire à Genappe... Les initiatives de co-jardinage ont le vent en poupe. Plus qu'une volonté de redonner goût à la bonne nourriture cultivée localement, le groupe de citoyens des « Incroyables comestibles » se veut créateur de liens et d'entraide. Rencontre avec Christiane Smeets, membre active du mouvement.

CCG : « Incroyables comestibles, qui êtes-vous ? »

Christiane Smeets : Nous sommes un groupe d'une petite dizaine de personnes passionnées et œuvrant ensemble pour un monde où tous partagent la responsabilité pour le bien-être de notre planète et de nous-même. Nous nous sommes engagés à vivre et partager l'expérience des « Incroyable edible », un mouvement né en Angleterre dont le but est de partager la nourriture. Notre point commun : nous avons tous un potager !

CCG : « Comment ce mouvement a-t-il vu le jour ? »

C. S. : Il est parti, en 2008, d'une petite ville ravagée par la crise : Todmorden où une poignée d'activistes ont envahi le bitume de bacs de plantation sur les trottoirs, dans la cour du collège, sur le parterre de l'hôpital... Cette localité du nord de l'Angleterre est devenue un potager géant et gratuit !

CCG : « Et à Genappe ? »

C. S. : Le collectif a vu le jour fin 2012 à la suite de la présentation du film sur l'expérience de Todmorden, dans le cadre de la semaine de l'environnement. Quarante ans que j'habite Baisy-Thy. Forcément, on finit par connaître pas mal de gens. Tout le monde a été emballé par le projet. On s'est vu au printemps pour la confection des bacs, on a contacté les autorités qui ont donné leur accord. Aujourd'hui, une quinzaine de bacs sont installés sur la commune. D'autres initiatives ont vu le jour à Corroy-le-Grand, Louvain-la-Neuve, Waterloo... Le mouvement est en train d'essaimer à grande vitesse aux quatre coins du monde parce que la méthode fonctionne et qu'elle est simple à réaliser. Si simple que les enfants peuvent (et aiment) y prendre part.

CCG : « Pourquoi cet engouement ? »

C. S. : C'était une nécessité économique à Todmorden où l'industrie

s'était complètement écroulée. A Genappe, nous n'en sommes pas là mais la plupart des gens sont intéressés par l'initiative et la trouvent géniale. Mais c'est une autre chose de s'investir dans un projet communautaire ; la société actuelle est tellement individualiste et tout le monde manque de temps. Le groupe accueille volontiers de nouveaux membres. Parfois, on a la surprise de trouver des plantes dans des bacs sans savoir qui les a repiquées.

CCG : « Concrètement, cela fonctionne comment ? »

C. S. : Chaque citoyen cultive un carré de terre et quand sa récolte est mûre, il laisse les passants se servir librement. Une affichette « Nourriture à partager. Servez-vous, c'est gratuit ! », les y invite. Les bacs sont en quelque sorte une vitrine pour éveiller les consciences sur un retour à la terre en cultivant soi-même ses légumes, redonner sa place au local, à la coopération, au partage, à la redynamisation de l'économie locale et la créativité de notre commune. Une « peas & love » révolution, qui peut avoir des conséquences gigantesques : les gens se réapproprient la nourriture, puis les magasins, puis l'énergie...

CCG : « Comment y adhère-t-on ? »

C. S. : Nous invitons les citoyens qui le souhaitent à venir construire leur propre bac et nous les aiderons. Ils peuvent venir nous aider pour les semis au printemps, pour la plantation en bacs, l'arrosage et l'entretien, bref à participer au mouvement. Car tout le monde peut participer. Si vous voulez faire des bacs, si vous avez la main verte ou si vous voulez juste donner quelques graines en contribution, vous êtes le bienvenu ! Vous pouvez aussi simplement mettre un bac devant chez vous, ou même un simple pot de basilic.

CCG : « Un bel exemple de synergie locale, non ? »

C. S. : Didier Hamoir, qui a déve-

loppé une entreprise de jardins à Loupoigne, est un des piliers du projet. C'est dans son atelier qu'on a construit les bacs, dans ses serres qu'on sème les semis, sur son terrain qu'on a placé une butte de culture... Le plus difficile est de trouver de la terre saine car tout ce que nous cultivons est bio ! Notre démarche ne va pas à l'encontre de l'agriculture locale. Nous pensons au contraire qu'il y a un regain pour le local et que c'est un fondement qui s'installe petit à petit dans notre société.

CCG : « Votre agenda ? »

C. S. : Nous prévoyons une réunion d'information au début du printemps. En mars, on commence les semis en serre et après la période des Saints de glace, on commence la culture en bacs.

CCG : « Et demain ? »

C. S. : On rêve d'installer un four à pain collectif et de proposer des ateliers sur le savoir-faire ancien : conservation, confitures, légumes oubliés... Nous aimerions aussi réaliser des fiches sur les légumes méconnus, soutenir les apprentissages et le savoir-faire par la pédagogie. De la culture à la salle de classe et de la salle de classe à la cuisine, notre envie est de refaire découvrir à l'enfant son lien à la terre.

CCG : « Et maintenant, si les « Incroyables comestibles » étaient une discipline artistique, laquelle seraient-ils ? »

C. S. : La poterie pour le travail et le lien avec la terre.

CCG : « Une personnalité ? »

C. S. : Rob Hopkins, le fondateur des villes en transition, un mouvement qui consiste à redévelopper notre autonomie pour sortir de ce monde dont nous sommes devenus complètement dépendants.

CCG : « Un héros de fiction ? »

C. S. : Robin des Bois. Je dis toujours que Didier (Hamoir qui a d'ailleurs

nommé son entreprise de jardins Sherwood) est notre Robin des Bois local car sa philosophie, c'est le partage...

CCG : « Une chanson ? »

C. S. : « Quand on a que l'amour » de Jacques Brel.

CCG : « Une devise ? »

C. S. : Garder l'espérance envers et contre tout, en l'être humain, en la vie et la force de la nature.

CCG : « Et une confiance ? »

C. S. : Nous avons rencontré une

dame pensionnée qui venait tous les jours cueillir quelque chose dans un bac situé sur le Ravel. Le message qu'elle nous donne est qu'il est temps de rouvrir les portes et les fenêtres de nos maisons. Je suis convaincue que c'est dans le partage et l'échange qu'on (re)vit...

Les incroyables comestibles
Contact : Christiane Smeets
Tél. : 067/77.32.90
@ : incredible.edible.genappe@gmail.com
www.incredible-edible-genappe.blogspot.be



CHAUSSURES/VÊTEMENTS DE TRAVAIL
PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais
Professionnels - Particuliers
www.eureka-service.be

TEL: 067/77.11.70 FAX: 067/78.04.30
contact@eureka-service.be



Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be



CENTRE CULTUREL



La vie agricole en images

L'agriculteur doit-il se diversifier (en proposant une offre touristique, des activités éducatives, un comptoir de produits du terroir...)? Cette question fut au centre des discussions de la deuxième rencontre organisée dans le cadre du projet «HABITER Baisy-Thy». D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà fixés. A vos agendas!

Lieux d'échanges et de réflexions, les prochaines rencontres collectives se tiendront le mardi 20 janvier, le jeudi 26 février, le dimanche 22 mars (autour d'une «promenade sensible») et le jeudi 2 avril. D'autres rendez-vous, laissant place à une approche artistique divertissante, seront également proposés: le spectacle plein d'humour et de sensibilité «L'Homme de Terre» de Pierre Wayburn (en juin) ainsi que la pièce «Paysannes» (en octobre dans le cadre de la semaine de l'environnement).

Le mois de juin donnera l'occasion de découvrir les différentes réalisations menées par les partenaires du projet. Aussi, les Ateliers de Léz'arts exposeront une série de

photographies prises par les participants au workshop qu'ils organisent tout au long du projet (ci-dessus une photo de Monique Lizon) et les élèves de 5^{ème} année primaire de l'école communale de Baisy-Thy présenteront le reportage audiovisuel réalisé durant l'année scolaire.

De plus, à l'instar des deux précédents volets «HABITER Genappe/Glabais» et «HABITER Bousval», la particularité de la démarche est de tisser des liens entre habitants en allant à leur rencontre, en quête de leurs témoignages. Depuis décembre, le Centre culturel a entamé, avec assiduité et intérêt, la récolte de récits de vie auprès d'agriculteurs de la localité: fermiers, apiculteurs, entrepreneurs, habitants... Un regard porté sur l'agriculture dans toute sa diversité!

Infos: Centre culturel
fabrice@ccgenappe.be.

Place au théâtre

Promis, cette année, on planifie son emploi du temps et on se simplifie la vie en optant pour des solutions proches de chez soi! Voilà pourquoi le Centre culturel de Genappe vous fait déjà part du stage de théâtre qu'il organise la première semaine des vacances de Pâques. De quoi tenir ses bonnes résolutions sans lésiner sur la qualité...

Destiné aux enfants âgés de 9 à 12 ans, ce stage sera l'occasion de sensibiliser les jeunes à la pratique théâtrale à travers trois dimensions: la mise en espace, la mise en mouvement et la mise en voix. Il sera donné par Fabrice Imbert, animateur au Centre culturel; Monsieur «Théâtre» comme le nomment de nombreux écoliers qui le connaissent bien puisqu'il anime déjà une série d'ateliers dans les classes de l'entité (notamment en lien avec l'opération «Théâtre à l'école»).

Cette animation s'inscrit dans le cadre de la manifestation OTTOKAR VI qui se tiendra au mois

de mars prochain dans toute la Province du Brabant wallon. A travers des spectacles, des animations, des rencontres..., cet événement itinérant vise à mettre en lumière les diverses facettes du théâtre jeune public et tous ceux qui le créent, le jouent, l'organisent, le diffusent, l'enseignent, l'encadrent, le relaient ou en composent le public!

En pratique:

Du 13 au 17 avril 2015, de 9h à 16h.
Prix: 90€ comprenant l'assurance, l'encadrement et le matériel.
Au Centre culturel de Genappe.
Infos et inscriptions: 067/77.16.27



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com

Labais à la recherche de ses artistes

Le mois de mai 2015 coïncidera avec une nouvelle édition d'«Arts à Labais». La réalisation de ce parcours d'artistes résulte d'une collaboration entre les habitants de Labais, le Centre culturel de Genappe et... les artistes.

Tous les deux ans, cette manifestation propose une trentaine d'expositions d'art qui se tiennent, le temps d'un week-end, chez les habitants et dans des lieux publics de la jolie localité. L'organisation d'«Arts à Labais» entend susciter un dynamisme participatif et convivial au sein du village, mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel et, bien entendu, valoriser la création artistique et contemporaine.

Dans ce cadre, les habitants et le Centre culturel de Genappe lancent un appel à candidature aux artistes désirant exposer leur travail. Toutes les disciplines plastiques et visuelles y ont leur place.

Un comité de sélection se formera pour l'occasion afin d'offrir aux visiteurs un parcours d'expositions de qualité. La sélection se fera également en fonction des lieux d'exposition disponibles, ceux-ci se

répartissant entre espaces intérieurs (maisons, granges...) et espaces extérieurs (jardins privés, champs, espaces publics...).

Intéressé(e)? N'hésitez pas à soumettre votre candidature pour le 22 février par email sur vanessa.pinoy@ccgenappe.be. Nous attendons de votre part vos coordonnées

complètes ainsi qu'une courte bio (spécialité, matériaux, technique, démarche...) accompagnée de quelques photos de votre travail. Les conditions et modalités de candidature (le guide pratique et règlement) sont téléchargeables sur www.ccgenappe.be ou envoyées sur simple demande. (067/77.16.27).



PVC - ALU - ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

PEINTURE
Intérieure - Extérieure
TAPISSAGE

DEVIS GRATUIT

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget!

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Place E. de Lalieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

SYNDICAT D'INITIATIVE

2015 sera riche en beaux moments!



Nos meilleurs vœux! Le Syndicat d'Initiative de Genappe vous adresse ses meilleurs vœux pour une année nouvelle qui sera riche en beaux moments à partager au sein de notre belle ville. Tout d'abord, nous vous informons de deux faits importants dans le cadre de nos activités.

Accueil temporaire à l'Espace 2000

L'ancien Hôtel de Ville de Genappe (Rue de Bruxelles, n° 38), qui accueille le bureau du Syndicat d'Initiative depuis des années, va connaître une rénovation complète en 2015. Pendant le temps des travaux, le bureau et le service d'accueil du Syndicat d'Initiative de Genappe seront temporairement transférés au local n°8 de l'Espace 2000. Nous attirons votre attention sur le fait que nos horaires d'ouverture resteront identiques (du mardi au samedi de 9 à 13 heures) et que notre numéro de contact téléphonique ne changera pas pendant cette période.

Un nouveau site internet

Notre site internet (www.siggenappe.be) connaît aussi une rénovation! Plus attractif, mieux agencé et surtout plus adapté à nos mises à jour, le nouveau site (dont l'appellation demeure identique) vous présente toutes nos activités, nos

publications, les atouts touristiques de Genappe et toutes les informations utiles et pratiques pour passer un agréable moment ou séjourner dans notre belle ville.

Les activités

Pour bien commencer cette année nouvelle, nous vous invitons le 1^{er} février 2015 à une marche ADEPS dans le décor hivernal de notre belle campagne. La salle Gallilée (Parking du centre de Genappe) sera le «port d'accueil» des marcheurs. Vous trouverez ci-dessous plus d'informations sur cette marche.

Ce «Point Vert» est une invitation aux Genappiens mais aussi aux marcheurs venant de tous les horizons et aux amateurs de la nature, à venir découvrir ou redécouvrir des chemins et sentiers qui font partie du beau paysage de notre ville. Cette année, quatre parcours (de 5, 10, 15 et 20 km) sillonneront Genappe, Ways et Baisy-Thy. Boissons et petite restauration (basée sur des produits

locaux) seront proposées au lieu de départ et d'arrivée des parcours, à la Maison Gallilée (Parking - entrée par la rue de Bruxelles ou la rue Emmanuel Lutte) où le secrétariat d'accueil sera ouvert de 7 à 18 heures.

Dans le cadre des festivités liées au bicentenaire de la Bataille de Waterloo, de nombreuses activités seront organisées sur le site de la bataille, un site qui s'étend jusqu'au territoire de Genappe!

Le samedi 30 mai 2015, à notre initiative, un «monument» en mémoire de l'événement historique de 1815 sera inauguré sur le site de l'Espace 2000 à Genappe. Il s'agira d'un canon offert par la famille Bijleveld, «reconstituteurs» de la célèbre bataille, et mis en place grâce à la collaboration de la Ville de Genappe.

De plus, le Syndicat d'Initiative collaborera à la réalisation d'un nouveau parcours pédestre «Napoléon», à une exposition de photos originales du Bivouac 2014 de Genappe et à diverses animations impliquant les commerçants de notre ville.

Au mois de mai 2015, nous aurons à nouveau le plaisir de collaborer au «Marché médiéval» remarquablement organisé par l'ASBL Les Houtinois à Houtain-le-Val.

Et pour débiter l'été en douceur, nous réveillerons vos papilles gustatives grâce au délicieux «Parcours gourmand» qui vous mènera à la découverte de nos talentueux artisans et producteurs locaux du centre de Genappe.

De nombreuses autres activités seront encore proposées cette année. Restez donc à l'affût de nos publications et de toutes les informations que nous ne manquerons pas de vous communiquer sur notre nouveau site internet!

Renseignements

Du mardi au samedi de 9 à 13h
Espace 2000 - local 8
1470 Genappe
Ways et Baisy-Thy.
067/77.23.43
info@siggenappe.be

agenda



18 JANVIER

Drink de Nouvel an du MR

À 11h. Salle Communale, chaussée de Nivelles 99 à Vieux-Genappe.

18 JANVIER

Promenade

Rendez-vous à l'église de Baisy-Thy, rue Godefroid de Bouillon
Renseignements : Chemin 141, C. Wibo 010/61.50.70

18 JANVIER

Marche ADEPS

Au départ de l'école communale de Ways.
Organisée par le comité des fêtes : 067/77.23.47

18 JANVIER

Thé dansant du Télévie

Salle Polyvalente, Espace 2000
Rens.: j. delporte 0477/17.55.69
J.delporte@hotmail.com

20 JANVIER

Rencontre villageoise

La vie agricole en image dans le cadre d'Habiter Baisy-Thy
Centre culturel - 067/77.16.27
fabrice@ccgenappe.be

DU 24 JANVIER AU 8 FEVRIER

Exposition

Aquarelles, pastels, photos...
Espace B, Haute Rue, 33
A Glabais
Sa et Dim de 14h à 18h ou sur rendez-vous 067/79.08.11
info@espaceb.be
www.espaceb.be

25 JANVIER

Drink de Nouvel an du CDH

À 11h30. Salle Communale, chaussée de Nivelles 99 à Vieux-Genappe.

1^{ER} FEVRIER

Marche ADEPS

Au départ de la Maison Gallilée à partir de 7h.
Organisée par le syndicat d'Initiative : 067/77.23.43
info@siggenappe

8 FEVRIER

Théâtre

Mariage de Mlle Beulemans
À 15h30 au Centre culturel du Waux-Hal : 30 €/pp.
Réservation uniquement par téléphone auprès d'Angèle Hanssens : 0479/36.70.36.

22 FEVRIER

Après-midi dansant

Organisé par la Commission communale des Seniors de 15 h à 20h, à la salle polyvalente de l'Espace 2000 à Genappe. (Accès par la rue L.Taburiaux). Entrée gratuite.
Réservation jusqu'au 18 février auprès de Nicole Couronné : 067/79.42.01, à l'accueil de l'hôtel de Ville.

22 FEVRIER

Goûter crêpes

A la Maison Gallilée, rue de Bruxelles 14 de 15h à 17h30
Organisé par La conférence Saint Vincent de Paul au bénéfice des plus démunis de l'entité.

Que faire en cas de délestage ?

Anticiper

Tout d'abord puisqu'un délestage est prévisible, il faut s'y préparer dès maintenant.

Vous trouverez de nombreux conseils sur offon.be.

S'informer

Tous les médias (Télévision, radio, site web...) annoncent les prévisions. Consultez l'indicateur d'électricité. Il vous donne la situation du jour, mais aussi les prévisions pour les 6 prochains jours. Le risque de pénurie peut en effet varier d'un jour à l'autre. Pourquoi ne pas télécharger l'app «Elia 4cast»? En cas de délestage: écouter les informations via un poste de radio sur piles ou dans votre voiture.

Jouer la solidarité

N'hésitez pas à demander ou à proposer de l'aide à vos voisins, aux habitants en difficulté de votre quartier. Une réaction rapide et le bon sens peuvent aider et contri-

buer à éviter des problèmes plus graves.

En cas d'urgence ?

Lorsque le délestage sera enclenché, il n'y aura plus du tout d'électricité et très vite les moyens habituels de communication (téléphone, GSM...) seront perturbés ou à l'arrêt. Si vous devez faire face à une urgence. Rendez-vous au poste de Service d'incendies le plus proche de votre domicile, au commissariat de police de Nivelles.

La Ville de Genappe aura également un point de contact direct vers les services de secours pour les cas urgents. Dans ce cas, rendez-vous à L'Espace 2000. Entrez sur le site par la rue Taburiau passant par la petite porte, accès piéton, et dirigez-vous vers l'entrée de service de l'Hôtel de Ville donnant sur le parking de la salle polyvalente. Un agent de police sera présent et habilité à contacter les services de secours en fonction de l'urgence.

Retrouver toutes les informations disponibles sur :

www.genappe.be
www.offon.be
hello@offon.be, hashtag #offon,
[twitter@offon](https://twitter.com/offon)
Facebook: offon
SPF Economie : <http://economie.fgov.be>
Elia: www.elia.be
Ville de Genappe :
Isabelle Vanhoutte : 067/79.42.48




Ce soir, la lumière restera éteinte. Le reste ne vous regarde pas.

Utilisez aussi moins d'électricité, surtout entre 17 et 20h. Ainsi, nous resterons ON.

Envie de participer ?
Visitez OffOn.be